



MINISTÈRE DE  
L'AGRICULTURE ET DE  
L'ALIMENTATION

## Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel

Patrick SOLER  
Inspecteur général de l'agriculture  
Président du CHSCTM  
CGAAER  
251 rue de Vaugirard  
75732 PARIS CEDEX 15

Messieurs les représentants du personnel FSU et FO  
siégeant en qualité de titulaires lors de la réunion  
plénière du CHSCTM du 12 novembre 2019

dossier suivi par : Paul DURAND  
[paul.durand@agriculture.gouv.fr](mailto:paul.durand@agriculture.gouv.fr)

**Objet** : Suite donnée aux avis numéros 2 à 9 émis lors de la réunion plénière du CHSCTM du 12 novembre 2019

Paris, le 13 janvier 2020

Lors de la réunion plénière du CHSCT ministériel du 12 novembre 2019, vous avez formulé huit avis relevant spécifiquement du secteur de l'enseignement, en application de l'article 72 du décret n° 82-453 du 2 mai 1982 modifié par décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 :

- *Avis n° 2 concernant les impacts des réformes du baccalauréat et des voies générale et technologique sur les conditions de travail des agent-es ;*
- *Avis n° 3 concernant la modification et transformation de la notion de seuil de dédoublement devenue indicative ;*
- *Avis n° 4 concernant la réforme de la formation professionnelle continue et par apprentissage ;*
- *Avis n° 5 concernant les risques chimiques dans les laboratoires des EPLEFPA ;*
- *Avis n° 6 concernant les EPI (Équipements de Protection Individuelle) ;*
- *Avis n° 7 concernant l'évaluation et bilan de la démarche d'expertise agréée à l'ENVT et suivi des actions de prévention consécutives à l'adoption du rapport par le CHSCT ;*
- *Avis n° 8 concernant la sécurité lors des chantiers forestiers pédagogiques ;*
- *Avis n° 9 concernant le transport des élèves / apprenti-es / stagiaires et étudiant-es.*

Les avis 2, 3 et 4 demandent l'abandon des réformes et motivent ce refus. L'administration en a pris bonne note. Les avis 5 à 9 font l'objet de courriers séparés.

Je ne manquerai pas d'informer les membres du CHSCTM de l'évolution de ce dossier.

L'Inspecteur général de l'agriculture,  
Président du CHSCTM

Patrick SOLER